

Aménagement circulation et stationnement - Amboise

Travaux sur réseaux ou ouvrages de gaz

Allée de la Bondonnière

- Du 24 mars au 18 mai : la circulation et le stationnement sont interdits.

Référence arrêté municipal n°24-AT-0053

Installation d'une fête foraine

Quai du Général de Gaulle et place du Marché

- Du 6 avril à 18h au 14 avril à 18h, parking du marché, sur le parking des cars et sur l'emplacement du marché aux fleurs : la circulation et le stationnement sont interdits.
- Du 12 avril à 15h au 14 avril à minuit, parking du Mail et quai du Général de Gaulle : la circulation et le stationnement sont interdits.

[Cliquez ici pour plus d'information sur l'événement.](#)

Référence arrêté municipal n°24-AT-0064

CONTACT

Mairie d'Amboise

02 47 23 47 23 · webmaster@ville-amboise.fr